

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

■ GENERALITES

- 1- CCEI se réserve le droit d'apporter toutes modifications ou améliorations totales ou partielles qu'elle jugera utiles à ses produits, ce sans préavis.
- 2 - Toute commande ferme et acceptée par nous entraîne l'adhésion de l'acheteur aux présentes conditions générales de vente qui sont réputées parfaitement connues et acceptées par lui à l'exclusion de toutes autres qui n'auraient pas été préalablement acceptées par écrit par CCEI.
- 3 - Les présentes conditions générales s'appliquent aux relations entre CCEI et les revendeurs professionnels et ne sauraient s'étendre aux consommateurs.
- 4 - En cas d'événements assimilés à un cas de force majeure ou fait de Prince, d'incendie, d'inondation, de fait de grève ou de guerre, lock out, réquisition, bris de machine, réduction autoritaire des importations, accidents ou retards de fabrication chez nos fournisseurs et quelle qu'en soit la cause, retards dans les transports de marchandises ainsi qu'en cas de survenance de tout événement indépendant de notre volonté empêchant l'exécution du contrat dans des conditions normales, nos obligations contractuelles seront suspendues de plein droit sans formalités et sans qu'une quelconque indemnité puisse nous être réclamée.
- 5- Si une telle cause perdurait au-delà d'une durée raisonnable, nos obligations contractuelles devraient être considérées comme nulles et non avenues.

■ PRIX

- 6 - Nos propositions ne constituent pas un engagement de notre part mais sont sujettes à confirmation lors des commandes fermes.
- 7 - Les commandes qui nous parviennent ne sont définitives qu'après avoir été acceptées par nous.
- 8 - Nos prix communiqués sont toujours donnés Hors Taxes (TVA, éco taxe...) et, sauf conditions particulières, s'entendent au départ de nos ateliers.
- 9 - Les frais de port express demeurent à la charge de l'acheteur qui le demande.
- 10 - Par défaut le franco de port est accordé à partir de 1.500 € d'achats nets Hors Taxes sauf conditions particulières hors France métropolitaine.
- 11 - Les prix applicables à la vente des produits sont ceux en vigueur à la date de l'acceptation de la commande par CCEI et peuvent être jusqu'à cette date, modifiés par CCEI sans préavis.

■ PAIEMENT DU PRIX

- 12 - Les conditions de règlement sont celles portées au bas de la facture et toute dérogation aux dites conditions ne peut résulter que d'un accord express entre les parties.
- 13 - Un paiement comptant est demandé pour toute première commande, les commandes suivantes étant payables sans escompte à trente jours par traite acceptée ou domiciliée sauf conditions particulières écrites de notre part.
- 14 - Les traites adressées pour acceptation doivent nous revenir signées sous huit jours à compter de leur date d'envoi par CCEI.
- 15 - Les chèques, lettres de change et billets à ordre ne sont considérés comme moyens de paiement qu'à date de leur encaissement effectif. Ne constitue pas un moyen de paiement la remise d'un titre créant obligation de payer.
- 16 - Tout retard de paiement entraînerait de plein droit le versement d'un intérêt calculé au taux légal majoré de cinq points à compter de l'échéance fixée.
- 17 - Le défaut de paiement du prix à l'échéance, l'émission de chèque sans provision, ou le non-paiement d'une lettre de change acceptée ou avalisée, emportent :
 - l'exigibilité de la totalité du prix et de toute somme qui serait due par l'acheteur, et ce sans mise en demeure
 - ni autre formalité préalable indépendamment de la créance pour laquelle le billet à ordre ou lettre de change aurait été émis et,
 - de plein droit à la charge de l'acheteur à titre de clause pénale le versement à CCEI d'une indemnité égale à 15% de la valeur TTC du matériel ou du service facturé.

LIVRAISON ET RISQUES

- 18 - Nos délais de livraison ne sont donnés qu'à titre indicatif et ne constituent en aucun cas une obligation de notre part et par conséquent, aucune indemnité ne pourra être exigée en cas de retard sauf acceptation expresse et préalable par CCEI.
- 20 - Le transport est effectué par un transporteur de notre choix étant rappelé que les marchandises voyagent aux risques et périls de leur acheteur/destinataire.
- 21 - Le transfert des risques s'opère au moment du départ de l'expédition soit des ateliers de CCEI.
- 22 - A destination, l'acheteur/le destinataire a l'obligation de vérifier la conformité du matériel livré aux énonciations du bordereau de livraison, le nombre de colis, la nature, l'état apparent du matériel.
- 23 - Sous peine de déchéance de plein droit de tout recours contre le vendeur, le destinataire/l'acheteur devra en cas de perte même partielle ou avarie, émettre des réserves précises sur le bordereau de livraison du transporteur.
- 24 - Ces réserves devront par ailleurs sous peine de même déchéance, être confirmées au transporteur par voie de lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de 3 jours qui suivent la réception des marchandises (article L 133-3 du Code de Commerce).

GARANTIE

- 25 - La garantie est limitée à la réparation ou au remplacement à l'identique des pièces qui seraient reconnues défectueuses par les services techniques de CCEI ou de son réseau agréé le cas échéant. La garantie ne couvre ni l'usure ni les consommables.
- 26 - La garantie sur les produits finis prend effet à dater de la livraison et pour une durée de deux années.
- 27 - La garantie sur les pièces détachées vendues séparément est de un an à partir de la date figurant sur la facture.
- 28 - La garantie suppose que le matériel n'ait pas été démonté ou réparé autrement que par CCEI, que les dommages ne soient pas dus directement ou indirectement à un entretien défectueux, à une utilisation anormale même passagère, ou à une installation dans des conditions anormales, étant précisé que le destinataire/l'acheteur dispose d'un délai de huit jours à compter de la date de réception des marchandises figurant sur le bordereau de livraison pour le retourner dans les ateliers de CCEI.
- 29 - Tout retour des marchandises, sous peine d'être refusé, devra être effectué :
 - accompagné d'un formulaire SAV de retour usine dûment complété et se référant au bon de livraison CCEI et d'une copie de la facture
 - en port payé et dans leur emballage d'origine.
- 30 - La garantie ne s'étend pas aux frais de transport, produits dont le renouvellement régulier est nécessaire à la réparation d'un préjudice quelconque consécutif à la défectuosité du matériel, tel que perte d'exploitation.

CLAUDE DE RESERVE DE PROPRIETE

- 31 - Le transfert de propriété du matériel livré est subordonné à son paiement intégral, même dans le cas de reports amiables de l'échéance.
- 32 - A défaut de paiement du prix à l'échéance, CCEI aura la possibilité de revendiquer le matériel livré en quel que lieu qu'il se trouve, 8 jours après mise en demeure de payer, demeurée infructueuse.
- 33 - La revendication s'exercera aux frais de l'acheteur défaillant lequel devra en outre verser à CCEI une indemnité d'immobilisation mensuelle égale à 10% de la valeur TTC, calculée à compter du jour de la livraison et jusqu'au jour de la restitution effective dans les ateliers de CCEI. (articles L 624-9 et suivants du Code de Commerce et articles 114 et suivants du Décret n° 2007-1677 du 28 décembre 2005).

CLAUDE DE JURIDICTION

- 34 - Le Tribunal de Commerce de Marseille sera exclusivement compétent pour connaître de tous litiges ou contestations nés entre CCEI et l'acheteur, ce même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.

■ PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

35. Tous les textes, images et modèles reproduits sur l'ensemble des documents commerciaux édités par CCEI sont protégés par le droit de la propriété intellectuelle. La copie, de tout ou parties de ces documents pour un usage autre que privé, sans autorisation écrite préalable, est interdite. Toute utilisation non-conforme ou manquements à ces dispositions sont constitutifs de contrefaçon et soumis aux sanctions au titre du droit de propriété intellectuelle. En particulier, l'utilisation à des fins commerciales d'images représentant des produits CCEI ne peut se faire autorisation préalable.



CCEI - Bleu Electrique - ZAC Saumaty Seon - Rue Antoine et Henri MAURRAS - 13016 - Marseille - FRANCE

Tél : +33(0) 4 95 06 90 16 - Fax : +33(0) 4 95 06 13 56 - contact@ccei.fr - eu.ccei-pool.com
SAS au capital de 246 464 € | SIRET : 403.521.693.00032 | NIF : FR47 403 521 693